



CONSEIL DE QUARTIER no 7 SECTEUR LEMOINE – BAIE-CARRIÈRE

*COMPTE RENDU de la séance du conseil de quartier n°7, secteur Lemoine – Baie-Carrière
tenue le 17 janvier 2024 à 19 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Val-d'Or.*

PRÉSENCES

Mme Lisiane Morin, conseillère municipale du district no. 7 et présidente du conseil de quartier
M. Roger Morissette, conseiller de quartier
M. Camil St-Hilaire, conseiller de quartier
Mme Chantal Gagnard, agente administrative aux communications

ABSENTS

M. Régis Côté, conseiller de quartier
Postes vacants (3)

ASSISTANCE : 5 personnes

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Mme Lisiane Morin, présidente du conseil de quartier, souhaite la bienvenue aux gens présents. Elle procède ensuite à l'ouverture de l'assemblée. Il est 19 h. Le quorum n'étant pas atteint, il s'agira d'une rencontre d'information seulement.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente effectue la lecture de l'ordre du jour. Le point *Affaires nouvelles* reste ouvert durant la rencontre pour ceux qui souhaiteraient intervenir.

3. Lecture, suivis et adoption du compte rendu de l'assemblée du 8 novembre 2023

La présidente fait un survol rapide du compte rendu de la dernière rencontre. Elle propose de réaliser les suivis des différents points de la dernière rencontre au fur et à mesure. Le conseil de quartier adopte le compte rendu avec les corrections demandées.

Suivis :

- a) **Projet citoyen de la rue Belmont | Budget de quartier 2024** : La somme de 1800 \$ est réservée sur le budget de quartier de 2024 pour réaliser le projet citoyen sur la rue Belmont.
- b) **Demande d'asphaltage | Secteur rural du chemin de Baie-Carrière** : Mme Morin rappelle qu'un appui aux groupes de citoyens a été fait à la dernière rencontre par le conseil de quartier, puis par le conseil municipal auprès du député. Puis, elle invite Mme Carmela Côté, citoyenne porteuse du dossier en question à prendre la parole.
Mme Côté remet en contexte sa demande pour les gens qui étaient absents à la dernière rencontre. Elle dit avoir amassé 103 signatures de citoyens résidents le secteur rural du chemin Baie-Carrière pour demander au gouvernement provincial d'asphalter la partie qui est en gravier présentement, soit 10,5 kilomètres. Elle mentionne que suite à ses démarches, elle a obtenu de nombreux appuis, soit celui de la Ville de Val-d'Or, du

ministère des Transports, et du chef de Winneway. Suite à leur entretien, le chef de Long Point a également porté une demande au ministre des Affaires autochtones.

En décembre, Mme Côté a reparlé avec le bureau de M. Pierre Dufour. Un employé de Transport Québec avait répondu que son ministère n'avait aucune juridiction sur ce chemin parce qu'il appartient au ministère des Ressources naturelles et des Forêts. Le député a proposé de refaire la documentation en l'adressant à Jean Boulet, ministre de la Région de l'Abitibi-Témiscamingue, et de mettre l'envoi en copie conforme à Mme Maïté Blanchette Vézina, ministre des Ressources naturelles et des Forêts, ainsi qu'à M. Ian Lafrenière, ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuits.

Mme Côté a bonifié sa documentation en spécifiant que plusieurs chemins forestiers en Abitibi-Témiscamingue sont maintenant asphaltés. De plus, l'on considère qu'environ 500 automobilistes circulent par jour sur le chemin Baie-Carrière. La documentation a également été traduite et envoyée pour obtenir de nouveaux appuis. Récemment, elle a reçu un appel de la MRC de La Vallée-de-l'Or et elle a reçu la confirmation qu'une résolution en appui à la demande passerait au Conseil des maires en février. Mme Côté retournera sa demande au bureau du député avec ce nouvel appui. Pour la suite des choses, c'est M. Dufour qui prendra le relai pour défendre le dossier auprès du ministère concerné.

À sa demande initiale, Mme Côté a ajouté un élément : elle a demandé que le chemin forestier soit officialisé comme étant un chemin à part entière dans un premier temps, avec une signalisation adéquate, puis qu'il soit asphalté. Des travaux seront également à prévoir sur le chemin avant son asphaltage.

Pour terminer, Mme Côté mentionne que la sécurité a été le point tournant pour faire ses demandes. Effectivement, il s'est agit d'un bon argument pour trouver des alliés.

Il reste à voir où ce dossier mènera. Mme Morin félicite Mme Côté pour sa grande implication dans ce dossier et de l'avoir mené à bien.

- c) **Suivi de la consultation sur la pente de ski** : Le rapport de consultation a été déposé juste avant la période des Fêtes. Des travaux sont en cours pour étirer la durée de vie de la petite pente, mais ne sont pas terminés. La petite pente pourra réouvrir après. Le prochain défi sera de trouver du personnel pour s'en occuper. On peut passer le mot si l'on connaît quelqu'un qui serait intéressé par un mi-temps pour février ou mars.
- d) **Travaux sur la rue Giguère** : Des panneaux de signalisation ont été installés à la demande de Mme Morin. Elle regardera la possibilité de reposer l'affichage d'un sens de la rue différemment, qui ne semble pas convenir à cent pour cent, et d'ajouter un affichage au début de Giguère, coin Barrette.
- e) **Nouvelle lumière | Arrêt au coin du boul. Forest | 3^e Avenue** : Un ajustement a été fait. Le temps d'attente a été réduit, et serait beaucoup moins long. La lumière doit tout de même se synchroniser avec les lumières environnantes.
- f) **Affichage des magasins dans le quartier** : Il avait été demandé s'il était possible d'avoir des affiches de plus grandes dimensions pour favoriser les activités commerciales des magasins moins en vue. Mme Morin réalisera un suivi à ce sujet.
- g) **Aménagement du stationnement | Forêt récréative** : M. St-Hilaire demande à Mme Morin de vérifier l'information concernant l'interdiction de se stationner aux abords du chemin dans une zone de 70 km/h ayant des doutes à ce sujet. De plus, il mentionne que jadis, l'association de Pinball avait proposé de payer une partie des frais pour construire un stationnement. Cette information sera vérifiée auprès du directeur du Service sports et plein air.

4. Points d'information et de discussion

- a) **Résumé du budget** : Mme Morin propose de surveiller l'arrivée des comptes de taxes prochainement, car dans l'envoi, il y aura un dépliant expliquant la répartition du paiement des taxes. Pour plus d'informations et d'explications sur le budget 2024, il est aussi possible de consulter le site Web de la Ville au : <https://www.ville.valdor.qc.ca/budget-annuel>.

Mme Morin informe que lors de l'annonce du budget, il y a eu une erreur dans la nouvelle à RNC Media; le pourcentage de la hausse de taxes était erroné, ce qui a induit la population en erreur. RNC media a émis un erratum au retour des fêtes.

Mme Morin répond aux questions de l'assistance au sujet du budget :

- Qu'en est-il de la dette? Mme Morin explique que depuis quelques années, la Ville fait des provisions. Chaque fois qu'il y a des surplus, ceux-ci sont affectés à la dette. Dans les 5 prochaines années, de grands renouvellements d'emprunt seront à faire. C'est à ce moment que les surplus seront appliqués afin de réduire la dette au moment opportun. Elle explique aussi que dans le PTI, des projets d'envergure ont été étirés dans le temps pour éviter de trop grande hausse des taxes. En 2024, une autre phase du centre-ville sera terminée, toutefois, il y aura une pause d'un an pour la dernière partie à l'aménagement du centre-ville jusqu'au Petro-Canada. En 2025, les grands investissements seront axés le traitement des eaux. Pour ce qui est de la hausse des taux d'intérêt dont certains s'inquiètent, Mme Morin explique qu'il n'est pas possible de les savoir à l'avance, cela dépend des dates de nos renouvellements et emprunts.
- Un citoyen demande le coût du déneigement sur le budget global et en parallèle, comment coûte les fleurs, les infrastructures et le personnel dans l'entretien des parcs? Mme Morin n'a pas avec elle le détail de tous les postes, elle lui reviendra avec des réponses exactes lors de la prochaine rencontre.

5. Élection des conseillers – conseillères de quartier : Suite à la démission de trois conseillers de quartier, ces postes seront à combler. En effet, Mme Frédérique Cornellier avait prévenu qu'elle quittait le conseil lors de la dernière rencontre. Quant à M. Albert Couture et M. Achille Duranseau, ils ont annoncé leur intention de céder leurs places avant la rencontre et sont absents ce soir.

Mme Morin explique l'implication des conseillers de quartier, puis sonde les conseillers présents pour vérifier leur intérêt à poursuivre. M. Roger Morissette souhaite continuer, M. Camil St-Hilaire peut poursuivre, mais temporairement jusqu'à ce que de nouvelles personnes se présentent. Quant à M. Régis Côté, qui est absent à la rencontre de ce soir, on doit valider ses intentions.

Aucune personne ne souhaite donner son nom. Ce point va revenir à la prochaine rencontre.

6. Affaires nouvelles / Questions et interventions du public

- a) Invités aux conseils de quartier | Dates ciblées :** Mme Marie-Ly Lachapelle, policière-marraine, pourrait assister aux conseils de quartier du 19 juin et du 16 octobre. Quant aux représentants d'Agnico Eagle, ils ont proposé d'assister aux rencontres du 17 avril et du 16 octobre prochains.
- b) Abat-poussière | Lac Clair :** La Ville a eu de bonnes discussions avec citoyens du lac Clair qui demandaient de prolonger l'épandage de l'abat-poussière. L'entretien sera réalisé l'été prochain sur pas moins de 8 km de route de la fin de Baie-Carrière, du début Rapide-7, jusqu'au lac Clair. Une nouvelle technique d'épandage liquide sera testée sur les chemins ruraux de l'ensemble de la municipalité. L'entretien sera réalisé sur pas moins de 8 km de route de la fin de Baie-Carrière, du début Rapide-7, jusqu'au lac Clair. Il s'agit d'une entreprise du Témiscamingue. Une révision sera faite cet automne.
- c) Élagage des arbres | Chemin Baie-Carrière :** Félicitations aux services de la Ville pour avoir taillé les arbres sur le chemin Baie-Carrière. Les travaux se poursuivront ultérieurement.
- d) Déneigement | Petits terrains :** Un citoyen expose qu'étant donné que l'on est dans un pays d'hiver, il faudrait penser une solution pour se débarrasser de la neige. Il se demande pourquoi l'on développe les loisirs d'hiver, alors que l'on a un problème d'accumulation de neige. Il propose de mettre en place un comité citoyen exclusivement dédié à trouver des solutions en matière de déneigement. Mme Morin explique que la Ville tous les déneigements occasionnent des frais pour les résidents concernés, exemple les citoyens qui ont un trottoir déneigé, ont une taxe beaucoup plus élevée.

Dans le même ordre d'idées, une citoyenne propose de revoir le déneigement sur la rue Le Villager. Sur cette rue, il n'y a pas d'entrée de cour sur le côté Ouest. Pourquoi pousser la neige dans les bancs de neige du côté Est? Mme Morin propose d'appeler le Service des travaux publics pour remédier à cette situation et toute situation similaire. Elle mentionne aussi la possibilité d'inviter le directeur des Travaux publics à la prochaine rencontre de quartier en avril.

- e) **MRC | Collecte des matières résiduelles** : M. St-Hilaire aimerait que la MRC revoie ses façons de faire en matière de gestion des matières résiduelles. Selon lui, il faut donner le service aux citoyens. Mme Morin mentionne que prochainement la MRC refera son plan de gestion des matières résiduelles pour les cinq prochaines années. Elle invite les personnes intéressées à participer à la consultation publique.
- f) **MRC | Collecte des sapins** : M. Morissette se désolé que les citoyens paient des taxes et qu'ils aient moins de services.
- g) **3^e Avenue | Terrasses** : M. Morissette s'inquiète qu'il n'y ait plus de terrasses l'été au centre-ville en raison des nouveaux travaux ayant été réalisés sur la 3^e Avenue. Mme Morin explique que des trottoirs plus larges permettront justement plus de places pour avoir des terrasses.
- h) **Paiement des taxes | Anwatan-Miguam** : M. Morissette veut savoir pourquoi le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or n'a pas à payer des taxes dans la construction de ce projet immobilier. Mme Morin explique que le Centre d'amitié paie l'achat du terrain et ils paieront des taxes municipales par la suite. La Ville contribue au projet, comme tous les projets sociaux, à partir de la taxe logements sociaux.
- i) **Château Marie-Ève | Investissements** : Il n'y a pas eu d'autres investissements de la Ville dans ce projet.
- j) **Itinérance au centre-ville** : Il ne faut pas hésiter à communiquer avec la Sûreté du Québec si l'on est témoin de comportements inacceptables.
- k) **Visibilité | Rue le Nordique** : M. Morissette avise qu'au coin de la rue le Nordique, à gauche, des branches nuisent à la visibilité. Mme Morin mentionne qu'une lettre sera envoyée au résident pour demander d'élaguer les branches de l'arbre.
- l) **Services aux citoyens** : M. St-Hilaire demande au Conseil de ville de rappeler aux services que les demandes ne soient pas perçues comme du « chialage ». Il demande d'avoir un meilleur service à la clientèle et des suivis adéquats.
- m) **Forêt récréative | Coupe d'arbres** : M. St-Hilaire demande qu'à chaque fois que l'on coupe un arbre ou que l'on débroussaille un sentier, que cela passe par le Conseil de ville. Il vaut mieux faire appliquer les lois, selon lui. Il ne faut pas aller trop vite, et penser intelligemment. À titre d'exemple, il nomme le sentier de motocross qui se développerait sans autorisation.
- n) **UQAT/MRC | Consultations publiques sur la régénérescence de la forêt** : Mme Morin explique que l'UQAT et la MRC feront des consultations publiques conjointement pour déterminer comment régénérer la forêt d'ici trois ans. Le projet est en démarrage.
- o) **Pistes de motocross | Travaux** : M. St-Hilaire mentionne que les travaux dans les pistes sont loin d'être terminés. En effet, il dit que la signalisation dans les pistes et les passages à niveau pour les piétons ne sont pas en place.
- p) **Manque de signalisation dans la Forêt récréative** : Suite à certains incidents où des randonneurs se sont perdus en forêt, M. St-Hilaire propose de revoir la signalisation. Pourquoi ne pas installer quelques pancartes?
- q) **Vérification des admissions à la Forêt récréative** : M. St-Hilaire a signalé plusieurs fois qu'il n'y avait pas d'employés qui vérifient les entrées au ski de fond. Il voudrait un meilleur contrôle vu qu'il y a un coût d'entrée. Il suggère soit de changer le positionnement de la cabane pour faire contrôle des entrées, soit d'enlever les frais à l'admission pour ne pénaliser personne.
- r) **État des sentiers (ski de fond)** : M. St-Hilaire regrette que les informations ne soient pas toujours mises à jour sur le site Web de la Forêt récréative. Cela lui nuit dans la pratique de ses activités de plein air.
- s) **Régisseur BBB | Propreté** : M. St-Hilaire souhaite féliciter le travail des employés. L'aréna est toujours propre.

7. Date de la prochaine assemblée

La prochaine rencontre du conseil de quartier aura lieu le 17 avril 2024.

8. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la rencontre est levée à 21 h.

CHANTAL GAINARD
SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE